

Rapport annuel de gestion
2010-2011

Conseil des aînés

Juin 2011

Québec 

Le contenu de ce rapport a été rédigé par le bureau du Conseil des aînés.

Note: Le générique masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Cette édition a été produite par :
Les Publications du Québec
1500D, rue Cyrille-Duquet
Québec (Québec) G1N 2E5

Conseil des aînés
900, boulevard René-Lévesque Est
8^e étage, bureau 810
Québec (Québec) G1R 2B5

Téléphone : 418 643-0071
Sans frais : 1 877 657-2463
Télécopieur : 418 643-1916
Courriel : aines@conseil-des-aines.qc.ca
Internet : www.conseil-des-aines.qc.ca

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 978-2-550-59531-1
ISBN : 978-2-550-59530-4 (PDF)
ISSN : 1706-9602
ISSN : 1916-1662 (PDF)

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le Conseil des aînés et à l'article 27 de la Loi sur l'administration publique, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de gestion du Conseil des aînés pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2011.

Ce rapport rend compte des activités du Conseil pour l'exercice 2010-2011.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable des Aînés,

Marguerite Blais

Québec, juin 2011

Madame Marguerite Blais
Ministre responsable des Aînés
5^e étage, bureau 700
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5W5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 19 de la Loi sur le Conseil des aînés et à l'article 27 de la Loi sur l'administration publique, j'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de gestion du Conseil des aînés pour l'exercice financier qui a pris fin le 31 mars 2011.

Ce rapport annuel de gestion rend compte de l'ensemble des activités du Conseil.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le président par intérim du Conseil des aînés,

Jean-Louis Bazin

Québec, juin 2011

Table des matières

Déclaration du président du Conseil des aînés	IX
Mot du président du Conseil des aînés	XI
<hr/>	
Chapitre 1 Le Conseil des aînés	1
Composition du Conseil	1
Philosophie de gestion	5
<hr/>	
Chapitre 2 Le suivi de la planification stratégique	7
Faits saillants	7
Orientations et axes d'intervention	8
Orientation 1: Agir pour valoriser le rôle des personnes âgées dans la société	8
Axe d'intervention 1: Perceptions et stéréotypes	8
Axe d'intervention 2: Rapprochement entre les générations	8
Orientation 2: Promouvoir les droits socioéconomiques des personnes âgées et particulièrement des personnes âgées vulnérables	9
Axe d'intervention 1: Expertise et conseils	9
Axe d'intervention 2: Partenariat et concertation	9
Axe d'intervention 3: Information et sensibilisation	11
<hr/>	
Chapitre 3 L'utilisation des ressources	13
Ressources humaines	13
Ressources budgétaires et financières	13
<hr/>	
Chapitre 4 Les autres exigences	15
Publications 2010-2011	17

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES AÎNÉS

À titre de président par intérim, responsable de l'administration et de la direction générale du Conseil, je déclare que les renseignements et les données contenus dans le présent rapport annuel de gestion sont fiables et, à ma connaissance, reflètent la réalité exacte de l'état de situation du Conseil des aînés au 31 mars 2011. Je certifie, de même, que les actions et contrôles afférents en cours d'année respectent les orientations dûment approuvées par les membres du Conseil des aînés.

Le Rapport annuel de gestion 2010-2011 du Conseil des aînés :

- décrit la mission et les mandats du Conseil;
- présente les membres du Conseil des aînés au cours de l'année 2010-2011;
- présente les résultats obtenus reliés aux orientations stratégiques;
- couvre l'ensemble des activités du Conseil;
- présente des données exactes et fiables.

Le président par intérim du Conseil des aînés,



Jean-Louis Bazin

Québec, juin 2011

MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES AÎNÉS

Le Conseil des aînés a, au cours de l'exercice 2010-2011, ralenti considérablement ses activités compte tenu de l'annonce de son abolition dans le discours du budget en mars 2010. Il a tout de même tenu trois rencontres (soit les 21 et 22 avril, le 1^{er} octobre et les 1^{er} et 2 décembre 2010) et poursuivi certaines actions et activités reliées à sa mission et aux responsabilités qui lui sont dévolues par la loi, soit l'élaboration de mémoires, d'avis et de rapports d'étude liés à la condition des aînés, la réalisation d'interventions et la présentation de rapports aux commissions parlementaires. Il a également maintenu sa participation à divers comités de travail gouvernementaux ou externes, produit des documents d'information à l'intention des aînés et de ceux qui entrent en interrelation avec eux et poursuivi ses activités de concertation avec les associations d'aînés et les Tables régionales de concertation des aînés. Finalement, le Conseil a aussi apporté son concours à la coordination et à l'organisation de la première édition des Journées sur le vieillissement actif qui ont eu lieu les 20 et 21 mai 2010.

En 2009, les personnes de 65 ans ou plus représentaient 14,9 % de la population du Québec, alors que celles de 50 ans ou plus comptaient pour 36 %. En 2000, les proportions étaient respectivement de 12,8 % et de 29,8 %. Cette croissance du nombre et du pourcentage des personnes âgées entraîne déjà des changements importants dans les façons de faire et rend plus évidents les défis sociaux liés au vieillissement individuel et collectif, qu'il s'agisse d'effets liés au transport, au logement, aux revenus, au travail, à la retraite, aux sports et aux loisirs, à l'éducation, au design, à l'aménagement des espaces, aux soins de santé et aux services sociaux, etc.

Il est maintenant bien établi, tant dans la recherche que dans le milieu du travail, que de nombreux aînés sont de plus en plus disponibles pour effectuer des activités rémunérées ou bénévoles, assurer un mentorat auprès des jeunes travailleurs, ou être présents auprès de leur famille, de leurs amis et de personnes dans le besoin. Cette volonté des aînés de demeurer actifs socialement permet et permettra à notre collectivité de faire face aux défis importants qui résultent des changements sociaux et démographiques. Il est envisageable et même souhaitable de voir un accroissement du nombre d'aînés sur le marché du travail accompagné d'un rehaussement substantiel et rapide de l'âge médian de la retraite au Québec. Avec une espérance de vie qui continue d'augmenter et une condition de santé améliorée, surtout chez les personnes de moins de 80 ans, il est de plus en plus probable que la proportion des travailleurs âgés de 60 à 70 ans soit en progression. Aussi, les aînés continueront d'être nombreux à se regrouper en associations, à revendiquer leur place en vue d'une pleine participation à la vie collective et à rechercher des réponses plus appropriées à leurs besoins.

On sait également que les personnes âgées sont largement favorables au fait de vivre à domicile le plus longtemps possible, ce qu'elles réitèrent régulièrement depuis plusieurs années, au gré des enquêtes et des études. Conséquemment, ce souhait exprimé par les aînés est susceptible d'accroître la demande pour des services renforcés de soutien à domicile, tant en ce qui a trait aux besoins en ressources humaines et professionnelles qu'au réaménagement des budgets relatifs aux services offerts par l'État pour tenir compte de cette réalité.

Le Conseil des aînés, comme le prévoit sa loi constituante, doit s'assurer de promouvoir les droits et les intérêts des aînés et leur participation à la vie collective et aussi conseiller la ministre responsable des Aînés relativement à la solidarité intergénérationnelle, au rapprochement interculturel et à l'ouverture au pluralisme. Il est aussi tout particulièrement interpellé par les importants changements démographiques actuels, inégalés jusqu'à ce jour.

Lorsque la date exacte d'arrêt des activités du Conseil sera connue, l'organisme achèvera donc les dossiers qu'il a entrepris, du moins aussi longtemps que les membres de son bureau seront en poste, puisque ces derniers devront intégrer, pour la plupart, d'autres fonctions dans l'appareil gouvernemental.

Le Conseil est fier de ses réalisations tout au long de son existence et espère avoir contribué à faire mieux comprendre les aspects individuels et collectifs du vieillissement et avoir bien représenté les personnes âgées du Québec.

Le président par intérim,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, connected strokes that form a stylized representation of the name Jean-Louis Bazin.

Jean-Louis Bazin

Le Conseil des aînés

Le Conseil des aînés a été institué en vertu de l'article 1 de la Loi sur le Conseil des aînés (L.R.Q., c. C-57.01), sanctionnée le 22 décembre 1992. Sa mission est principalement de promouvoir les droits des personnes âgées, leurs intérêts et leur participation à la vie collective ainsi que de conseiller le ministre responsable de l'application de la loi sur toute question touchant ces personnes, notamment en ce qui concerne la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement inter-culturel.

Composition du Conseil

Le Conseil des aînés est composé de dix-huit membres dont douze ont droit de vote. Les membres votants du Conseil sont choisis pour leur intérêt envers les personnes âgées et de façon à refléter la composition de la société québécoise. Ils sont nommés par le gouvernement, sur la recommandation du ministre responsable de l'application de la loi, après consultation des organismes d'aînés. Les membres du Conseil ayant droit de vote sont nommés pour trois ans. Leur mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois. Le président est nommé pour un mandat de cinq ans, renouvelable une seule fois.

La Loi prévoit, en outre, que le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, le sous-ministre de la Justice, le sous-ministre des Transports, le sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le sous-ministre de la Famille et des Aînés et le président de la Société d'habitation du Québec, ou leurs délégués, soient membres d'office du Conseil, mais sans droit de vote.

Au 31 mars 2011, le Conseil se composait des membres suivants :

Jean-Louis Bazin
Président par intérim

Monsieur Jean-Louis Bazin a d'abord fait des études en tourisme à l'Université de Turin, Italie, et a obtenu un baccalauréat en relations industrielles à l'Université Laval. Il était, jusqu'à tout récemment, conseiller spécial auprès de la sous-ministre du ministère de la Famille et des Aînés. Pendant dix ans (1997-2007), il a été secrétaire aux aînés après avoir occupé divers postes dans la fonction publique : sous-ministre associé au Secrétariat à la famille, secrétaire général associé au ministère du Conseil exécutif, vice-président aux opérations et à l'administration et adjoint au président chez REXFOR, directeur du cabinet du ministre délégué aux Forêts, puis chef de la division des statistiques minières au ministère de

l'Énergie et des Ressources, directeur du bureau de l'Est-du-Québec à la permanence du Parti libéral du Québec, et enfin secrétaire particulier adjoint au cabinet du ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Nicole Beaudoin (2009-2012)

Madame Beaudoin est actuellement présidente-directrice générale du réseau voué à la réussite des femmes d'affaires. Elle entretient des liens avec plusieurs groupements féminins en Amérique du Nord, en Europe, en Asie et en Afrique, et elle organise des missions commerciales, notamment en Afrique. Titulaire d'un baccalauréat ès arts de l'Université de Montréal, d'un baccalauréat en administration des affaires et d'un MBA de HEC Montréal, elle est fellow de l'Ordre des comptables agréés du Québec. Elle a siégé au conseil d'administration de nombreux organismes, dont l'Association des diplômés de HEC Montréal, la Fondation canadienne des relations raciales, la Fondation de l'entrepreneurship, etc. Honorée lors du 100e anniversaire de HEC Montréal, elle recevait un doctorat honoris causa de l'Université de Montréal (2007).

Madeleine Bélanger (2006-2010)

Native et résidente de la région de l'Estrie, madame Bélanger a été députée à l'Assemblée nationale du Québec pour le comté de Mégantic-Compton pendant vingt ans. Au cours de cette période, elle a présidé différentes commissions de l'Assemblée nationale; elle a aussi été porte-parole de l'opposition officielle dans plusieurs dossiers, par exemple celui des aînés. Depuis, elle s'implique au sein de conseils d'administration, notamment dans le secteur de la santé.

Claude Durand (2004-2007), renommé (2008-2011)

Résident de la région de Lanaudière, monsieur Durand a fait carrière au gouvernement fédéral. Depuis plus de dix ans, il travaille comme consultant fiscal. Son engagement comme bénévole a débuté à l'époque de ses études universitaires et se continue depuis, et ce, dans des secteurs très variés. Il est présentement délégué de l'Association nationale des retraités fédéraux, section de Montréal, à la Table des aînées et aînés de Lanaudière, où il occupe le poste de secrétaire-trésorier.

Maggie Emudluk (2008-2011)

Madame Emudluk appartient à la communauté inuite et la représente à plusieurs niveaux. En effet, elle préside le Conseil régional du Nord-du-Québec depuis 2006, le Conseil régional de développement de Kativik, le gouvernement régional de Kativik et la CRÉ Kativik depuis 2005. Elle a également été présidente de l'Office municipal d'habitation de Kativik de 2000 à 2005, membre du conseil d'administration du Fonds d'exploration minière du Nunavik (FEMN) de 1998 à 2003 et enfin mairesse de son village de Kangiqsualujuaq de 1993 à 2001.

René-Jean Fournier (2004-2007), renommé (2008-2011)

Monsieur Fournier habite Granby, dans la région de la Montérégie. Il a fait carrière dans l'enseignement, d'abord comme enseignant, puis à la direction d'une école polyvalente. Il a été pendant sept ans président d'une

fondation privée qui offre des services aux aînés et des bourses d'études aux jeunes. Il en est maintenant le directeur général. Il est membre du Groupe Actions Solutions Pauvreté de sa ville.

Sheila Goldbloom (2009-2012)

Madame Goldbloom a obtenu une maîtrise en service social de l'Université McGill en 1964, et y a enseigné pendant plus de trente ans, devenant plus tard professeure agrégée. Elle a été membre de plusieurs organismes tant professionnels que sociaux : Conseil des collèges, conseil d'administration du Cégep Vanier, comité des admissions de l'Ordre des travailleurs sociaux professionnels du Québec, conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Montréal, etc. En 1998, elle a été désignée membre de l'Ordre du Canada et, en 2008, Chevalier de l'Ordre national du Québec. En 2007-2008, elle a été coprésidente d'une consultation du gouvernement du Québec sur les conditions de vie des aînés.

Diane Goulet (2005-2008), renommée (2009-2012)

Madame Goulet a une formation d'infirmière. Elle a occupé de nombreux postes de gestionnaire dans les soins et services de santé pour les personnes âgées. Actuellement, elle est chef d'unité de vie au Centre d'hébergement Vallée-de-la-Lièvre au CSSS de Papineau, dans la région de l'Outaouais.

Fred Kistabish (2008-2011)

De nationalité autochtone, membre de la communauté algonquine, monsieur Kistabish a poursuivi des études universitaires à l'Université du Québec à Trois-Rivières ainsi qu'à l'Université de Sherbrooke, principalement dans les domaines de l'administration, du leadership et de la relation d'aide. Il a travaillé dans le domaine de l'éducation aux adultes et comme directeur d'école à Migwan Pikogan. Il a également été gérant de bande Abitibiwini, directeur général du conseil de bande Pikogan et directeur du Centre de réadaptation Wapan à La Tuque. Il a été conseiller, puis chef de bande de Pikogan pour être ensuite choisi comme Grand Chef de la Nation Algonquine.

Claude Lainesse (2009-2012)

Monsieur Lainesse a commencé sa carrière professionnelle comme conseiller d'orientation dans une école secondaire d'Ottawa, pour ensuite travailler au Cégep de Rouyn comme professeur de psychologie tout en cumulant la tâche de principal et directeur des études de l'École normale de Rouyn. La plus grande partie de sa vie professionnelle s'est déroulée à l'Université du Québec à Trois-Rivières où il a occupé un poste de professeur et plusieurs postes de direction académique et administrative. Depuis sa retraite, il s'est particulièrement engagé dans les associations d'aînés et de retraités. Il est d'ailleurs président régional de l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP).

Marcel Loyer (2008-2011)

Natif du Témiscamingue, monsieur Loyer est retraité de l'enseignement, carrière qu'il a poursuivie pendant 33 ans dont les 25 dernières années comme professeur en éducation économique au secondaire V à Notre-Dame-du-Nord et à la Polyvalente d'Iberville à Rouyn-Noranda. Il s'est également impliqué bénévolement auprès des jeunes de sa région tant dans le hockey mineur qu'auprès d'une petite ligue de baseball, d'un club de patinage artistique et de divers clubs de natation. De plus, il a agi comme coordonnateur de l'Université du troisième âge durant trois ans. Aujourd'hui, il poursuit son œuvre bénévole, entre autres comme membre de l'AREQ et de l'AQRP.

Louise Spénard (2008-2011)

Résidente de la région de Laval, madame Spénard a obtenu une maîtrise en éducation de l'Université du Québec à Montréal en 1992. Elle a enseigné pendant plusieurs années au premier cycle du secondaire à la Régionale Maisonneuve et au deuxième cycle pour la Commission scolaire de Chomedey de Laval. Enfin, elle a travaillé à titre d'adjointe administrative pour la Stock Compagnie de Machines Outils du Québec ltée. Elle a été membre de la Table régionale de concertation des aînés de Laval de 2003 à 2009 et en a assumé la présidence de 2007 à 2009.

Au 31 mars 2011 les membres d'office étaient :

le sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, représenté par Sylvain Gagnon;

le sous-ministre de la Justice, représenté par Sonia Beaudoin;

le sous-ministre des Transports, représenté par France Dompierre;

le sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, représenté par Suzanne Gauthier;

le sous-ministre de la Famille et des Aînés, représenté par Catherine Ferembach;

le président de la Société d'habitation du Québec, représenté par Francine Cloutier.

Philosophie de gestion

L'objectif général du Conseil des aînés a toujours été de transmettre une vision réaliste de la condition de vie des aînés du Québec, en considérant les besoins réels de l'ensemble des personnes âgées, dans un contexte de vieillissement de la population, le tout conformément aux principes directeurs suivants :

- accorder la juste place qui revient aux personnes âgées dans la société québécoise ainsi qu'aux associations et organismes qui les représentent;
- reconnaître l'apport socioéconomique et culturel des personnes âgées à la société, utiliser à son meilleur le potentiel de ces personnes et mettre en valeur leur pleine contribution, particulièrement quant à la transmission des savoirs vers les générations montantes;
- assurer la reconnaissance des droits des aînés, principalement à l'égard des personnes fragilisées et en perte d'autonomie.

Cette philosophie de gestion enrichit les principes directeurs qui ont été précédemment adoptés par le Conseil, en les précisant et en les complétant. Dans cette perspective, le Conseil continue :

- de promouvoir une image réaliste du vieillissement;
- d'encourager l'engagement social des aînés ainsi que leur participation aux centres consultatifs et décisionnels;
- de promouvoir le respect de l'autonomie des aînés;
- de favoriser le maintien de l'autonomie physique, psychologique, affective et sociale des aînés;
- d'accorder une attention spéciale aux aînés les plus vulnérables.

Le suivi de la planification stratégique

Faits saillants

Au cours de l'année 2010-2011, le Conseil des aînés a produit divers travaux sur la condition des aînés et renforcé ses liens avec les organismes d'aînés en collaborant avec les grandes associations d'aînés et les Tables régionales de concertation des aînés, conformément aux orientations contenues dans sa planification stratégique. Il a contribué à la réalisation d'une première édition d'un événement portant le nom de « Journées sur le vieillissement actif ». Alors que la société québécoise connaît un vieillissement accéléré de sa population, cet événement vise à mettre à l'avant-scène les actions entreprises par et pour les aînés en vue d'adapter leur environnement de même que les produits et les services qui leur sont offerts. Enfin, le Conseil s'est également assuré de promouvoir et de rendre visible l'apport des aînés à la société en rendant hommage à des personnes qui s'étaient particulièrement illustrées par leur contribution à l'amélioration de la condition des aînés.

Le Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques (CNEV) du Conseil des aînés a amorcé des travaux reliés à ses orientations : *les liens intergénérationnels* ainsi que *l'allongement du cycle de vie et la qualité de vie*. Sur ce dernier point, le CNEV a fait connaître, lors de divers événements, le mémoire qu'il a déposé à la commission portant sur le *Droit de mourir dans la dignité*.

Orientations et axes d'intervention

Orientation 1 : Agir pour valoriser le rôle des personnes âgées dans la société

Axe d'intervention 1 : Perceptions et stéréotypes

Objectif 1 : Contribuer à donner aux personnes âgées et à l'ensemble de la population une vision plus réaliste de la place des personnes âgées dans la société

Résultats

- Durant le présent exercice a eu lieu pour la onzième fois l'activité entourant la Journée internationale des personnes âgées, le 1^{er} octobre. Cette année encore, le Conseil a produit une affiche ayant pour thème « Plus on marche longtemps, plus on laisse de traces », qui visait à souligner l'engagement et la transmission des savoirs entre générations. Les 9 000 exemplaires de cette affiche ont été distribués dans les associations et organismes d'aînés, les Tables régionales de concertation des aînés, les CLSC, les CHSLD, les résidences privées avec services pour aînés, les bibliothèques municipales et gouvernementales, les bureaux de comté de tous les députés de l'Assemblée nationale et à divers autres endroits. La Journée internationale des personnes âgées a aussi été l'occasion pour le Conseil de transmettre dans les médias sa réflexion sur le thème de la place des aînés dans notre société. Le 1^{er} octobre constitue un moment privilégié dans l'année pour faire ressortir la nécessaire participation des aînés au développement de notre collectivité. Ce message est d'ailleurs partagé par l'ensemble des partenaires du Conseil, ce qui permet de le diffuser à la grandeur du Québec et de multiplier les actions qui y correspondent.
- Le Conseil a également poursuivi la tradition de décerner le prix Hommage à une personne engagée dans son milieu et s'étant distinguée par sa contribution à l'amélioration de la condition de vie des aînés, dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées. Cette activité très appréciée est rendue possible grâce à la participation des Tables régionales de concertation des aînés qui ont proposé le nom d'une personne de leur région. Un comité de sélection a étudié les candidatures déposées par quinze Tables régionales pour retenir celle de madame Rose-Aimée Boissonneault, soumise par la Table de concertation des aînés de Chaudière-Appalaches. Madame Boissonneault a été honorée lors d'une cérémonie au Salon rouge de l'Assemblée nationale. Une œuvre, offerte gracieusement par le peintre André Michel, lui a alors été remise.

Axe d'intervention 2 : Rapprochement entre les générations

Objectif 1 : Encourager le transfert des connaissances et du savoir-faire des personnes âgées vers les générations montantes

Résultats

- Le Conseil des aînés et de nombreux partenaires ont poursuivi leur participation aux *Rendez-vous intergénérationnels* sous l'égide de

l'Institut du Nouveau Monde (INM). Ce projet, qui permettra divers échanges intergénérationnels concernant les changements démographiques et leurs effets, se concrétise avec *Les cafés des âges*. Au cours de 2010, des rencontres régionales ont permis des échanges sur les réalités propres à chaque région. La démarche se terminera par le *Rendez-vous des générations* à l'automne 2011, à Montréal.

- Le Conseil a participé activement à la mise sur pied des Journées sur le vieillissement actif, en collaboration avec l'OBNL INNOV-AGE, qui se sont tenues les 20 et 21 mai 2010. La journée thématique portait sur l'adaptation des environnements de travail aux besoins d'une main-d'œuvre vieillissante et le maintien en emploi des travailleurs âgés qui le désirent. Outre la journée thématique, cet événement a donné lieu à la remise de cinq prix INNOVA, à la tenue d'un salon d'exposants où ont été aménagées une place de l'Innovation et trois agoras où l'on y a présenté plus d'une trentaine de conférences d'information sur des sujets d'intérêt pour les aînés.
- Le Conseil a collaboré à l'élaboration et au démarrage de la deuxième édition des Journées sur le vieillissement actif qui se tiendront les 18 et 19 octobre 2011.

Orientation 2: Promouvoir les droits socioéconomiques des personnes âgées et particulièrement des personnes âgées vulnérables

Axe d'intervention 1 : Expertise et conseils

Objectif 1 : Conseiller la ministre afin que la situation des personnes âgées soit prise en compte dans les lois, politiques, programmes et services gouvernementaux

Résultat

Dans son rôle de conseil à la ministre, le Conseil des aînés a présenté :

- Un mémoire sur le projet de loi n° 130 : Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds. Ce mémoire a été présenté à la Commission des finances publiques le 1^{er} février 2011.

Axe d'intervention 2 : Partenariat et concertation

Objectif 1 : Apporter un soutien technique aux Tables régionales de concertation des aînés concernant l'état de la connaissance gérontologique

Résultats

- Le Conseil a maintenu son soutien auprès des Tables régionales de concertation des aînés. Il a tenu deux rencontres avec les présidents des Tables, l'une en avril et l'autre en novembre 2010.

- Le Conseil a analysé les rapports d'activités des Tables. Puis, il a transmis à chacune de ces instances un rapport d'analyse et a déposé un rapport global à la rencontre de novembre de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés. Cette démarche permet de mieux connaître l'évolution de chaque Table, de déterminer les actions exportables dans les diverses régions et les problèmes éprouvés par certaines Tables en vue de proposer des solutions.

Objectif 2 : Favoriser le rapprochement et la concertation entre les organismes d'aînés

Résultat

- Le Conseil a poursuivi sa participation aux échanges entrepris avec quinze organismes d'aînés, de retraités et de dispensateurs de services destinés aux personnes âgées. Ce regroupement, quoique informel, s'est donné un mécanisme structuré de consultation et d'échanges continus. Ces représentants d'associations ou d'organismes se sont réunis à trois occasions au cours de l'exercice financier 2010-2011. Ils ont mis en commun leurs préoccupations, se sont transmis de l'information et ont créé des alliances quant à certaines préoccupations communes.

Objectif 3 : Participer à des rencontres et à des comités de travail pour faire valoir les intérêts des personnes âgées

Résultats

Le président et le personnel du Conseil ont participé à de nombreux comités de travail, regroupant des intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux, notamment les groupes suivants :

- Table québécoise pour la sécurité routière, ainsi que ses sous-comités sur les règles d'accès à la conduite et le maintien des compétences, de même que le comité sur les transports actif et alternatif;
- Table de concertation de l'industrie du transport par taxi;
- Table permanente sur le transport collectif en milieu rural;
- comité de direction de l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA);
- comité d'orientation du centre d'excellence pour la santé buccodentaire et le vieillissement;
- comité aviseur provincial (CAP) du programme d'appréciation des résidences privées avec services Rose d'Or de la FADOQ;
- groupe de travail du MSSS sur la formation des préposés en résidence pour personnes âgées;
- comité de suivi du projet de recherche PHARES en collaboration avec l'IRRST;

- comité conseil relais du projet de recherche BRIAS en collaboration avec l'ASSTSAS;
- projet « OLTIS-Famille »;
- comité de suivi de l'action concertée sur les jeux de hasard et d'argent chez les personnes âgées.

Axe d'intervention 3: Information et sensibilisation

Objectif 1: Produire des outils d'information destinés à renseigner les personnes âgées

Résultat

- Le Conseil a publié un troisième et dernier guide pratique, *Vivre et vieillir en sécurité financière*, qui traite de divers aspects entourant la sécurité financière des personnes âgées.

Objectif 2: Faire connaître les positions du Conseil

Résultat

- Le Conseil a livré des allocutions dans divers colloques d'associations d'aînés ou de dispensateurs de services destinés aux aînés.

*L'utilisation des ressources**Ressources humaines*

L'effectif du bureau du Conseil des aînés au 31 mars 2011 était le suivant :

- Jean-Louis Bazin, président par intérim;
- Pascale Bolduc, technicienne en administration;
- Daniel Gagnon, secrétaire général;
- Jacques Vaillancourt, agent de recherche et secrétaire du Comité national d'éthique sur le vieillissement et les changements démographiques;
- Annie Michaud, Claudia Pilote et Johanne Villeneuve, agentes de recherche et de planification socioéconomique.

Le Conseil a encouragé les membres de son personnel à participer à des activités de formation afin d'assurer le maintien à jour de leurs connaissances. Ceux-ci ont pris part à quelques colloques et conférences.

Ressources budgétaires et financières

Le tableau suivant présente l'utilisation des budgets consentis au Conseil des aînés pour les années 2009-2010 et 2010-2011.

Catégories	Budget modifié	Dépenses	Dépenses réelles
	2010-2011		2009-2010
Traitements	548 500 \$	522 954 \$	649 852 \$
Fonctionnement	379 900 \$	342 071 \$	402 476 \$
Transfert	5 000 \$	0	1 000 \$
Immobilisations			
Total	933 400 \$	865 025 \$	1 053 328 \$

Les autres exigences

Le Conseil des aînés continue de se conformer aux exigences entourant la modernisation de la fonction publique et de sa gestion.

Le Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, proposé par le gouvernement, a été adopté par résolution lors d'une réunion des membres du Conseil tenue en novembre 2001. Le document a été redéposé aux membres du Conseil actuel lors de la séance du 18 janvier 2007. Aucun manquement à ce règlement n'a été signalé.

Quant aux questions relatives au programme d'accès à l'égalité, à la politique concernant la santé des personnes au travail et aux moyens pris pour l'actualiser, il convient d'indiquer qu'elles sont demeurées sous la responsabilité du ministère de la Famille et des Aînés.

Par ailleurs, le Conseil s'assure que ses publications sont conformes aux exigences gouvernementales relatives à la qualité de la langue française. Il en est de même du contenu de son site Internet, de ses communiqués et de ses messages téléphoniques par boîte vocale.

En ce qui concerne la protection des renseignements personnels, le Conseil, n'offrant pas de services directs à la population et n'utilisant pas de fichiers contenant des renseignements personnels, n'a pas eu à élaborer de procédures particulières à cet égard. Signalons cependant que le Conseil est conscient de ces éléments, les prend en considération et qu'un membre du bureau du Conseil est désigné pour suivre ce dossier.

L'organisme n'a pas eu à répondre à une demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Enfin, il convient de souligner que le Conseil des aînés n'a pas fait l'objet de recommandations de la part du Vérificateur général depuis l'année 2001-2002.

PUBLICATIONS 2010-2011

Mémoire

Mémoire sur le projet de loi n° 130: Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds. Ce mémoire a été présenté à la Commission des finances publiques le 1^{er} février 2011.

Document d'information

Guide pratique *Vivre et vieillir en sécurité financière*, qui traite de divers aspects entourant la sécurité financière des personnes âgées.

La plupart des documents du Conseil sont disponibles sur le site Internet du Conseil des aînés à l'adresse www.conseil-des-aines.qc.ca.



Papier 100% fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo
et fabriqué à partir d'énergie biogaz.

Les pages intérieures de ce document sont
imprimées sur du papier Enviro 100 print^{MC}